Ville de Lausanne

Communiqué

Police

Ouverture du nouveau poste de police de la Sallaz

La Police municipale de Lausanne a ouvert son nouveau poste de police de la Sallaz, le 11 novembre 2024. Prévu notamment pour accueillir les dépôts de plainte, ce poste fait partie du dispositif d'accueil au public et renforce le lien de proximité avec la population.

Depuis le lundi 11 novembre 2024, le nouveau poste de police de la Sallaz a ouvert ses portes au public. Situé à la route d'Oron n° 2, dans des locaux entièrement rénovés et adaptés au travail de police, il remplace l'ancien poste qui se trouvait sur la place de la Sallaz, devenu exigu.

Ce poste a pour vocation d'accueillir les personnes désirant déposer une plainte, renseigner sur les procédures, notamment pénales ou encore déposer des objets trouvés. Il renforce également le lien de proximité avec la population.

Les horaires d'ouverture du poste de police de la Sallaz permettent à la population de pouvoir s'y rendre durant la pause de midi ou en fin de journée:
Lundi au vendredi: 11h30 – 14h00 / 16h30 – 19h00

Ce poste de police est desservi par une dizaine de policières, policiers et du personnel civil. Une partie des locaux est affectée à la Brigade de vie nocturne et prévention du bruit.

Une inauguration officielle a eu lieu le mercredi 20 novembre, en présence de Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal en charge de la sécurité, et du Colonel Olivier Botteron, commandant du Corps de police de Lausanne.

Informations pratiques:
Information sur le dépôt de plainte – Ville de Lausanne
Déclaration de perte de documents d'identité – Ville de Lausanne

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Col Olivier Botteron, Commandant du Corps de police de Lausanne, tél. +41 21 315 33 02**

Lausanne, le 21 novembre 2024